

Le 22 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de l'Atlas des lieux culturels du Grand Paris 2023

Avec plus de 7500 lieux culturels de diffusion, de pratiques ou de production culturelle et artistique, dont 656 dans les futurs quartiers de gare du Grand Paris Express, l'Atlas des lieux culturels du Grand Paris réalisé par l'atelier parisien d'urbanisme avec la DRAC Île-de-France, la Métropole du Grand Paris et la Société du Grand Paris témoigne de l'extraordinaire richesse et diversité de l'offre métropolitaine.

Que représente l'offre culturelle métropolitaine dans l'économie ? Quelle est la répartition géographique de l'offre ? Quels sont les acteurs et gouvernances impliquées ? Comment cet écosystème est-il amené à se réinventer avec l'arrivée de nouvelles offres de mobilités ? Comment le secteur culturel s'adapte-t-il aux enjeux sociétaux, numériques et climatiques ? Quels sont les nouveaux modes d'accès à la culture ?

Cette nouvelle édition enrichie recense, classe et analyse la multiplicité de lieux, musées et espaces d'exposition (282), bibliothèques et médiathèques (290), cinémas (207), lieux de spectacle vivant (809), sites patrimoniaux et touristiques, commerces du livre (1130), commerces de l'art (1979) mais aussi des lieux émergents, témoins des pratiques et productions culturelles d'aujourd'hui à l'image des lieux hybrides (139 - tiers lieux, fabriques artistiques, Micro-folies), des lieux d'apprentissage et de formation artistiques (933), de production et de pratiques artistiques (1 543) et enfin l'art dans l'espace public et les festivals (491).

L'Atlas met ainsi en perspective ces territoires avec les grands enjeux de l'offre culturelle dans la Métropole du Grand Paris : le poids dans l'économie du Grand Paris, avec 273 000 emplois ; le rôle de l'Etat et des collectivités et son articulation avec les acteurs associatifs et privés ; la mise en réseau qui sera permise à l'avenir par la nouvelle offre de mobilités ; l'adaptation du secteur culturel aux enjeux sociétaux, numériques et climatiques et enfin la question centrale de l'accès à la culture et aux pratiques artistiques.

Il s'organise en trois échelles distinctes : celle de la Métropole du Grand Paris, celle des 12 territoires métropolitains et celle de chacun des 68 quartiers de gare du Grand Paris Express, révélant ainsi une géographie aujourd'hui et anticipant les synergies de demain confortées avec le réseau du Grand Paris Express.

Nourri par de nombreuses rencontres avec les acteurs de la Culture, l'Atlas est accessible depuis le site internet de l'atelier parisien d'urbanisme dans une version catalogue et une datavisualisation qui permet de composer, de découvrir et filtrer, par types de lieux et situation géographique, les 7593 références au regard des communes et territoires. L'ensemble est également mis à disposition en open data pour servir de base

commune à d'autres études. Il sera présenté à l'occasion des rencontres professionnelles, *Métro, La culture en mouvement dans le Grand Paris* à la Fabrique du métro à Saint-Ouen-sur-Seine ce vendredi 24 mars.

Origines de la démarche

Quels effets aura l'arrivée du nouveau métro sur les publics ? Quelle densité d'offres et potentialités s'offrent aux lieux culturels du Grand Paris ? Quelles stratégies collectives de programmation, quelles logiques de coproduction et de communication peuvent être imaginées ?

Avec la construction de 200 km de lignes de métro automatique d'ici 2030, le Grand Paris Express va en effet modifier en profondeur la géographie de la métropole, ses pratiques et ses représentations.

La Société du Grand Paris et l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme) ont pensé un outil qui permettrait d'anticiper « l'empreinte culturelle » de l'arrivée du nouveau métro, le devenir du paysage culturel du Grand Paris et de ses transformations.

Ce projet a donné naissance à une première publication en 2015 en partenariat avec la DRAC Île-de-France. 270 lieux culturels étaient alors recensés dans les 68 quartiers de gare du Grand Paris Express.

L'atlas est disponible [ici](#)

L'application est disponible [ici](#)

Les données en open data sont disponibles [ici](#).

À propos des rencontres professionnelles *Métro, La culture en mouvement dans le Grand Paris*

Vendredi 24 mars de 13h30 à 18h30

Fabrique du métro, 50 rue Ardoin, Saint-Ouen-sur-Seine, 93400

Afin d'amorcer une réflexion autour des effets de l'arrivée du Grand Paris Express sur l'écosystème culturel francilien (accessibilité des lieux, ouverture à de nouveaux publics, mise en réseau et synergies, nouveaux lieux de production, etc.), la Société du Grand Paris, l'Apur, la DRAC Île-de-France et la Métropole du Grand Paris organisent une rencontre à destination des professionnels de la culture en Île-de-France.

À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 29 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

Contact presse :

communication@apur.org

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains. La Société du Grand Paris porte une programmation artistique et culturelle qui se déploie du temps des chantiers à la mise en service complète du nouveau métro. Elle déploie ainsi des projets qui mettent en avant la richesse des initiatives dans les territoires du Grand Paris et leur mise en réseau. En dialogue avec des lieux et acteurs culturels du territoire, ce programme pluridisciplinaire revêt aujourd'hui plusieurs formes : organisation de fêtes de chantiers ouvertes à tous, commandes d'œuvres originales intégrées à l'architecture de chacune des gares, résidences de jeunes artistes et collectifs sur les chantiers, expositions ou encore appels à projets.

Contacts presse :

Jérémy Huppenoire – jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr – 06 34 47 16 18

Nathan Krzan – nathan.krzan@societedugrandparis.fr – 06 03 71 64 21

À propos de la DRAC Île-de-France

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France est un service du ministère de la Culture placé sous l'autorité du préfet de région. Elle est chargée de conduire la politique culturelle de l'État dans la région et les départements qui la composent, notamment dans les domaines de la connaissance, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans les champs du spectacle vivant et des arts visuels, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle et de l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France. La DRAC intervient sur l'ensemble des territoires franciliens, en lien étroit avec les collectivités territoriales et les acteurs culturels dans leur diversité.

Contact presse :

presse-dracidf@culture.gouv.fr

À propos de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Elle prend vie naturellement dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

Contact presse :

Claire Boucher - claire.boucher@metropolegrandparis.fr